

BUDGET MUNICIPAL ET INVESTISSEMENTS

2020



Ville de LORRAINE
www.ville.lorraine.qc.ca

MOT DU MAIRE

Chère Lorraine, cher Lorrain,

J'ai le plaisir de partager avec vous les faits saillants du budget 2020, troisième exercice du genre de notre administration. Il est le fruit du travail rigoureux réalisé par la commission des finances et par le conseil municipal. Nous adoptons cette année un budget équilibré totalisant 16 643 630 \$, en augmentation de 3,6 %. Fidèles à notre engagement, nous limitons la hausse des taxes à 1,9 %, soit un taux inférieur à l'inflation.

Nous bénéficierons de plusieurs gains l'an prochain. Tout d'abord, le nouveau pacte fiscal, une entente de cinq ans signée entre les municipalités de la province et le gouvernement du Québec, générera un apport de 79 000 \$ dans les coffres de la Ville au cours de la prochaine année. Lorraine bénéficiera également d'une diminution de 26 % des quotes-parts qu'elle verse à l'Autorité régionale de transport métropolitain ainsi que d'une réduction de 10,3 % des coûts défrayés à la Régie d'assainissement des eaux Rosemère/Lorraine. Ces entrées compenseront la hausse de 125 000 \$ du coût total réservé à la sécurité publique et nos obligations contractuelles.

Au chapitre de la tarification des services, quelques variations sont à souligner. Comme annoncé l'année dernière, la tarification de l'eau potable a été ajustée à celle de la Ville de Rosemère, qui alimente notre municipalité. Précisons que le tarif de base demeure inchangé, soit 150 \$ par résidence. Cependant, les litres d'eau potable excédentaires consommés seront facturés au même tarif que celui que nous payons. Notons également une augmentation du coût du contrat de gestion des matières résiduelles avec notre fournisseur, qui engendrera une hausse de 15 \$ par propriété. Tant pour la gestion des matières résiduelles que pour l'eau potable, nous avons déterminé les tarifs en toute transparence, la tarification d'un service ne pouvant jamais dépasser ses coûts réels.

Plusieurs projets rassembleurs qui vous tiennent à cœur seront poursuivis au cours de la prochaine année, notamment les célébrations du 60^e anniversaire de la ville, la réalisation d'une planification stratégique pour le futur de notre municipalité, la poursuite des travaux d'embellissement avec le remplacement des panneaux d'affichage des parcs, plusieurs améliorations de nos bâtiments, et j'en passe.

L'environnement demeurera également au cœur de nos priorités et de nos actions. À cet effet, nous élargirons notre programme de subventions pour équipements écologiques afin d'y inclure les produits sanitaires lavables ainsi que les séchoirs à linge extérieurs. Au chapitre des installations sportives, nous mettrons en place un processus de consultations publiques de secteur afin de cibler les besoins des riverains de plusieurs parcs en matière de jeux et d'aires de repos.

Le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 prévoit des investissements substantiels dans nos infrastructures publiques. Mentionnons la mise à niveau de nos stations de pompage, d'importants travaux de prévention dans le ruisseau Dominique-Juteau, la construction d'un minicomplexe sportif conditionnel à une subvention gouvernementale, la réfection de conduites dans le réseau pluvial, et plus encore. Bref, nous poursuivons nos engagements de gérer les deniers publics avec rigueur pour avoir une ville plus attractive, d'améliorer l'environnement tout en misant sur le développement durable.

En clair, de beaux et nombreux défis nous attendent encore cette année, défis que nous relèverons en continuant de travailler dans l'intérêt de l'ensemble de la population.

Bonne lecture !



Votre maire
JEAN COMTOIS



BILAN DES RÉALISATIONS 2019



Encore une fois, l'année qui s'achève s'est avérée riche en projets porteurs pour notre communauté. L'urbanisme, la culture, les loisirs, les communications... toutes les sphères de l'administration publique ont bénéficié du travail de l'équipe municipale, au bénéfice des citoyens. Découvrez nos grandes réalisations de l'année 2019 :

GRANDS PROJETS

- **Minicomplexe sportif** : Analyse des sites potentiels, idéation du projet, réalisation de plans et de maquettes, rencontre avec les organismes et séances d'information sur le projet avec les organismes et la population.
- **Résidence pour aînés** : Rencontre avec des promoteurs potentiels et avec le comité de travail mis en place en 2017 pour trouver une solution viable au projet de résidence pour aînés.
- **Réaménagement du boulevard De Gaulle** : Poursuite des aménagements horticoles, asphaltage du boulevard De Gaulle sud, revitalisation de l'entrée de ville 640/De Gaulle.
- **Chemin de la Meuse** : Réfection des conduites d'aqueduc et d'égouts, pavage.



Maquette du minicomplexe sportif

SANTÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- **Sécurité routière** : Réalisation d'une campagne de sensibilisation routière dans le cadre de la rentrée scolaire et campagne de prévention des vols dans les stationnements publics.
- **Plaques odonymiques** : Remplacement des plaques odonymiques sur l'ensemble du territoire.
- **Éclairage public** : Amélioration de l'éclairage public dans les stationnements municipaux et au *Skate park*.
- **Circulation** : Installation de deux indicateurs de vitesse sur le boulevard De Gaulle et d'un indicateur de vitesse sur le chemin d'Aigremont.
- **Prévention incendie** : Conception d'un nouveau guide de prévention incendie destiné aux aînés et aux gens à mobilité réduite, visite à domicile et des lieux publics pour prodiguer conseils et recommandations, renouvellement de l'entente en matière d'insalubrité.



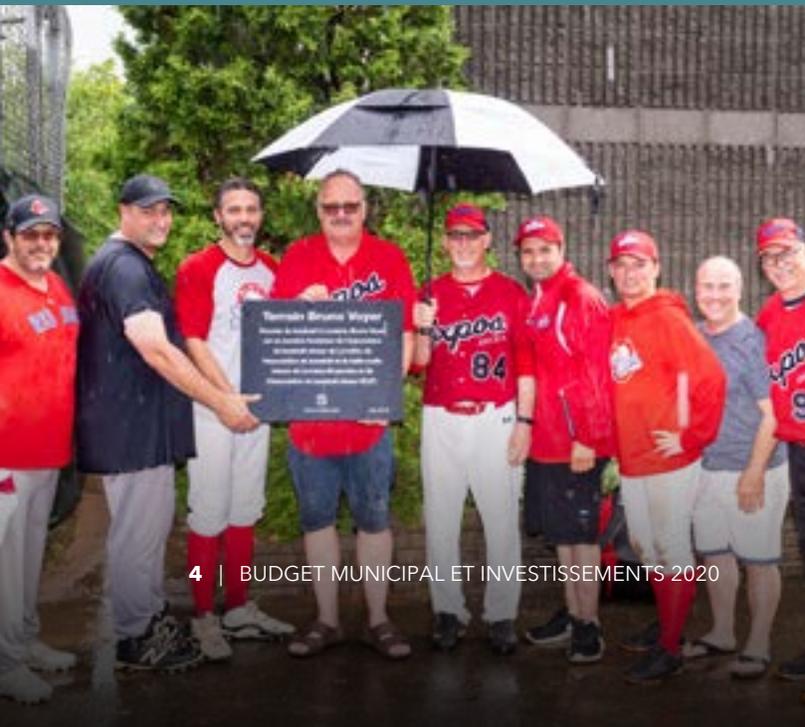
Martine Guilbault, conseillère déléguée à la bibliothèque et à la famille, le maire Jean Comtois, l'artiste Ginette Leclair et le conseiller municipal Pierre Barrette, délégué au développement durable

Les conseillers municipaux Jocelyn Proulx, délégué aux loisirs et aux sports, et Lyne Rémillard, déléguée aux communications et aux aînés, les artisanes « Coup de cœur 2019 », Angie Belmonte et Valérie Arseneault, (Les Allumeuses) ainsi que le maire Jean Comtois



ARTS ET CULTURE

- **Bibliothèque** : Aménagement d'une nouvelle salle de travail et de la salle d'animation avec du mobilier spécialisé pour y tenir activités et formations, notamment en informatique pour les aînés; acquisition de deux Ipad pour prêt aux usagers ainsi que de matériel pour le projet T.A. biblio.
- **Centre culturel** : Ajout de portes automatiques, changement de l'éclairage au DEL (Diode électro luminescent) dans l'ensemble du Centre.
- **Arts et spectacles** : Réalisation de capsules vidéos « Mémoire vivante au domaine Garth »; projet avec une artiste professionnelle et les élèves des écoles primaires pour leur faire découvrir le feutrage; projet avec deux artistes professionnels et des enfants pour peindre le piano public; amélioration du système d'accrochage pour les expositions au 2^e étage de la maison Garth.



SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

- **Piscine municipale** : Mise aux normes du tremplin et remplacement de l'éclairage de la promenade (DEL).
- **Terrains de baseball** : Ajout de deux abris de marqueur au parc Lorraine.
- **Événement Courir Lorraine** : Prise en charge de l'organisation du 10 km de Lorraine.
- **Circuits vie active** : Inauguration des circuits vie active et ajout des cartes des sentiers sur l'application gratuite ONDAGO.



Le grand bénévole Bruno Voyer, le conseiller municipal Jocelyn Proulx, délégué aux loisirs et aux sports, ainsi que les collègues et amis de Bruno Voyer.



Martine Guilbault, conseillère déléguée à la bibliothèque et à la famille, ainsi que Diane D. Lavallée, conseillère déléguée aux arts et à la culture

RÉGLEMENTATION ET URBANISME

- Mise à jour de la réglementation municipale afin d'en alléger certains aspects et de faciliter son application, tout en conservant sa tradition de rigueur et d'esthétisme.
- Implantation d'un système de requêtes public.

ENVIRONNEMENT ET PARCS

- **Activités et événements** : Organisation de deux conférences-randonnées gratuites et de deux conférences sur le thème de l'environnement.
- **Corridor forestier du Grand Coteau** : Développement d'un projet de ceinture verte pour la couronne nord montréalaise et lancement du site Internet mongrandcoteau.ca, en collaboration avec sept autres municipalités et MRC.
- **Parcs et espaces verts** : Remplacement des fontaines d'eau dans les parcs, ajout de mobilier urbain, pavage de sentiers, corvées de nettoyage aux abords de nos rivières et de nos écoles ainsi que poursuite du suivi de la qualité de l'eau dans le ruisseau Dominique-Juteau.
- **Horticulture et arboriculture** : Poursuite de la lutte contre l'agrile du frêne, aménagements paysagers sur le boulevard De Gaulle, étude et suivis de méthodes de lutte écologique contre les vers blancs.
- **Matières résiduelles** : Implantation de la collecte intelligente, achat de verres réutilisables « Écocup » pour nos événements et de 35 poubelles à deux et à trois voies.
- **Énergie** : Installation d'une borne de recharge électrique publique reliée au Circuit électrique à l'hôtel de ville.
- **Modifications réglementaires améliorant la protection de l'environnement** : Changements à la réglementation pour : renaturalisation d'une bande riveraine, interdiction de plantation ou de transplantation d'espèces végétales exotiques envahissantes, limitation de la période de ramonage pour protéger le martinet ramoneur, une espèce d'oiseau menacée... et plus !



Patrick Archambault, conseiller municipal délégué à la sécurité publique, Louis Tremblay, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, M. Yan Duhamel, gagnant d'une trousse de produits écologiques, ainsi que le maire Jean Comtois

COLLECTES INTELLIGENTES



Les bacs bruns et gris étant munis d'un transpondeur (puce) associé à votre adresse, chaque levée sera enregistrée dans l'ordinateur du camion de collectes et transmise en temps réel à une base de données sécurisée.

EST-CE QUE LA COLLECTE INTELLIGENTE DES DÉCHETS CONCERNE AUSSI LES CONDOS DE LORRAINE ?

Comme la collecte et la disposition des déchets ultimes des condos sont gérées en contrats privés à l'aide de conteneurs, la collecte intelligente n'y sera pas implantée. Le mode de tarification des matières résiduelles sera donc maintenu sous la forme d'un tarif annuel fixe par unité d'occupation.

QUAND DÉBUTERA L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES ?

Dès le 1^{er} janvier 2020. Les données de levée du bac gris, recueillies du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, seront facturées en 2021. Les levées du bac brun seront également comptabilisées, mais à des fins statistiques seulement.

Pour plus d'information sur les collectes intelligentes et la tarification incitative, visionnez la séance d'information présentée le 20 novembre 2019, disponible au ville.lorraine.qc.ca/developpement-durable/matieres-residuelles/collectes-intelligentes.



TARIFICATION INCITATIVE

DES AVANTAGES POUR LA MUNICIPALITÉ ET POUR LE CITOYEN

En vertu de l'article 244.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, une municipalité peut financer un bien ou un service par l'entremise d'une tarification plutôt que par une taxe basée sur la valeur foncière. La tarification d'un service ne peut jamais dépasser le coût réel défrayé par la municipalité.

L'implantation d'une tarification incitative pour le bac gris comporte de nombreux avantages :

- Influence positive sur les habitudes de tri des Lorrains ;
- Meilleur contrôle des citoyens sur leur facture annuelle ;
- Davantage de collectes en été pour ceux qui le souhaitent ;
- Meilleure gestion du contrat de collectes pour la ville (données en temps réel).

TARIFICATION INCITATIVE EN 2021

Tarification de base de 190 \$ par année + Tarification variable = Tarification incitative

Comprend : <ul style="list-style-type: none">• 12 collectes du bac gris par année;• Tous les autres services liés à la gestion des matières résiduelles (autres collectes, écocentre, etc.).	Au-delà des 12 collectes du bac gris incluses dans le tarif de base, chaque levée supplémentaire sera facturée, jusqu'à concurrence de 36 collectes.	Somme des tarifications de base et variable. Les utilisateurs qui amélioreront leurs habitudes de tri et qui mettront leur bac gris à la rue moins souvent réduiront leur facture.
---	--	---

VOICI UN TABLEAU ILLUSTRANT LE TOUT :

Nombre de levées du bac gris	Tarification de base	Tarification variable (coût par levée)	Tarification incitative (total)
1 à 12 levées	190 \$	0 \$	190 \$
13 à 17 levées	190 \$	3 \$	193 \$ à 205 \$
18 à 21 levées	190 \$	4 \$	209 \$ à 221 \$
22 à 24 levées	190 \$	5 \$	226 \$ à 236 \$
25 à 26 levées	190 \$	6 \$	242 \$ à 248 \$
27 à 36 levées	190 \$	15 \$	263 \$ à 398 \$

Notez que le volume ou le poids des matières contenues dans votre bac gris n'aura aucune influence sur votre tarification puisque celle-ci est fonction du nombre de collectes. Vous ne paierez donc pas plus cher si votre bac est plein. Au contraire, nous vous encourageons à mettre votre bac à la rue seulement lorsqu'il est plein.

TARIFICATION FIXE EN 2020

L'année 2020 sera une année de transition. Pendant que notre système de collectes intelligentes enregistrera une première année de données, le mode de tarification des matières résiduelles restera fixe, comme les années précédentes.

Cependant, le tarif sera majoré de 225 \$ à 240 \$ pour les résidences unifamiliales et jumelées. Dans le cas des condos, le tarif passera de 25 \$ à 40 \$ par unité. Cette augmentation reflétera la hausse générale des coûts du contrat de collectes.

Ce n'est qu'en 2021 que vous verrez l'effet de la tarification incitative sur votre compte de taxes.

REVENUS ET DÉPENSES MUNICIPALES PRÉVUS EN 2020

Le budget équilibré adopté par le conseil municipal, pour l'exercice financier s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, totalise 16 643 630 \$. Les prévisions budgétaires sont en hausse de 3,6 % (583 570 \$). Les principaux revenus demeurent les suivants :

REVENUS ESTIMÉS

SOURCES DE REVENUS

	2019	2020	Variation
Taxe à l'ensemble	11 413 434 \$	11 707 149 \$	3 %
Tarifification	2 434 490 \$	2 661 435 \$	7 %
Taxes aux riverains	231 823 \$	193 520 \$	-17 %
Paiement tenant lieu de taxes et pacte fiscal	136 000 \$	233 941 \$	72 %
Autres revenus de sources locales	1 400 424 \$	1 426 085 \$	2 %
Subventions gouvernementales	393 889 \$	421 500 \$	7 %
Affectation de surplus	0 \$	0 \$	0 \$
Total	16 060 060 \$	16 643 630 \$	3,63 %



REVENUS ESTIMÉS RÉPARTIS PAR SERVICE

Taxes générales	9 619 833 \$	57,8 %	<div style="width: 57.8%;"></div>
Tarifification des services (ordures, eau, égouts, etc.)	2 854 955 \$	16,9 %	<div style="width: 16.9%;"></div>
Taxes spéciales	1 543 816 \$	9,28 %	<div style="width: 9.28%;"></div>
Droits de mutation	850 000 \$	5,11 %	<div style="width: 5.11%;"></div>
Transport en commun	543 500 \$	3,27 %	<div style="width: 3.27%;"></div>
Transferts gouvernementaux	421 500 \$	2,53 %	<div style="width: 2.53%;"></div>
Urbanisme, travaux publics et administration	293 225 \$	1,76 %	<div style="width: 1.76%;"></div>
Loisirs, culture et bibliothèque	234 920 \$	1,41 %	<div style="width: 1.41%;"></div>
Paiement tenant lieu de taxes et pacte fiscal	233 941 \$	1,41 %	<div style="width: 1.41%;"></div>
Sécurité publique	47 940 \$	0,29 %	<div style="width: 0.29%;"></div>



ESTIMATION DES DÉPENSES 2020

Une gestion très rigoureuse des finances publiques permet, encore une fois, à l'administration municipale de limiter la hausse des dépenses.

DÉPENSES PRÉVUES

	2019	2020	Variation
Administration générale	2 905 819 \$	3 007 609 \$	3,5 %
Sécurité publique	3 043 446 \$	3 169 004 \$	4,1 %
Aménagement, urbanisme, développement durable et environnement	904 051 \$	808 072 \$	-15,3 %
Loisirs et culture	2 060 438 \$	2 179 503 \$	5,8 %
Parcs et espaces verts	461 218 \$	444 901 \$	-3,5 %
Horticulture	462 201 \$	449 654 \$	-2,7 %
Frais de financement (capital et intérêts) et affectations	1 785 471 \$	2 032 900 \$	13,86 %
Transport collectif	780 140 \$	551 500 \$	-29,3 %
Voirie et hygiène du milieu	3 657 276 \$	4 000 487 \$	20,7 %
Total	16 060 060 \$	16 643 630 \$	3,63 %

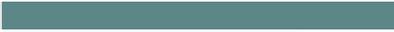
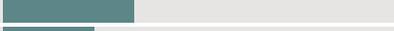
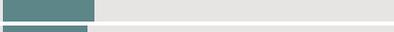
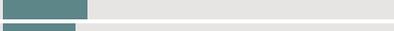
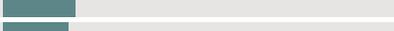
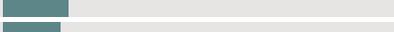
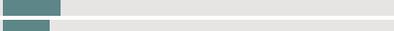
ENTENTES INTERMUNICIPALES

	2019	2020
Écocentre de Bois-des-Filion	90 042 \$	94 244 \$
Service incendie Bois-des-Filion/Lorraine	486 203 \$	510 513 \$
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (RIPTB)	2 433 705 \$	2 502 472 \$
Achat d'eau à la Ville de Rosemère	650 000 \$	640 000 \$
Régie d'assainissement des eaux Rosemère/Lorraine	528 100 \$	462 600 \$
Total	4 188 050 \$	4 209 829 \$

QUOTES-PARTS

	2019	2020
Autorité régionale de transport métropolitain	772 740 \$	543 500 \$
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)	210 000 \$	211 731 \$
Le P'tit train du nord	3 600 \$	3 610 \$
MRC de Thérèse-De Blainville et Odysseé	113 828 \$	103 845 \$
Total	1 100 168 \$	862 686 \$

DÉPENSES PRÉVUES RÉPARTIES PAR SERVICE

Voirie, eau potable, matières résiduelles, égouts et épuration	4 000 487 \$	24,04 %	
Sécurité publique	3 169 004 \$	19,04 %	
Loisirs et culture	2 179 503 \$	13,10 %	
Frais de financement (capital et intérêts)	2 032 900 \$	12,21 %	
Gestion financière et autres	1 398 179 \$	8,40 %	
Parcs, espaces verts et horticulture	894 555 \$	5,42 %	
Aménagement du territoire, urbanisme, développement durable et environnement	808 072 \$	4,86 %	
Transport collectif	551 500 \$	3,31 %	
Conseil municipal	489 615 \$	2,94 %	
Direction générale	443 788 \$	2,67 %	
Communications	396 038 \$	2,38 %	
Greffé	279 989 \$	1,68 %	

INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2020

Le conseil municipal prévoit investir une somme de 6 935 000 \$ au cours de la prochaine année en matière de développement durable, pour l'achat d'équipements, la mise à niveau des bâtiments municipaux ainsi que la gestion des parcs et espaces verts. La concrétisation des engagements du conseil municipal d'investir dans nos infrastructures se retrouve dans le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

DÉVELOPPEMENT DURABLE	2020	2021	2022
Réfection de conduites et de rues (subventionné)	500 000 \$	1 600 000 \$	1 500 000 \$
Réaménagement de places et placettes	25 000 \$	25 000 \$	100 000 \$
Réfection de fossés	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Réfection des conduites pluviales	175 000 \$	250 000 \$	250 000 \$
Reconstruction du mur antibruit (subventionné)	250 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Travaux de prévention - ravins (subventionnés)	5 000 000 \$	5 000 000 \$	2 500 000 \$
PARCS ET ESPACES VERTS			
Revitalisation des parcs et terrains de jeux	25 000 \$	250 000 \$	100 000 \$
Infrastructures dans la forêt du Grand Coteau	60 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Réfection de sentiers de parcs, passerelles et autres	20 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
BÂTIMENTS MUNICIPAUX			
Réfection des bâtiments municipaux	115 000 \$	125 000 \$	200 000 \$
Minicomplexe sportif (conditionnel à une subvention)	500 000 \$	7 500 000 \$	10 000 000 \$
AUTRES ÉQUIPEMENTS			
Acquisition et renouvellement d'équipements roulants	85 000 \$	75 000 \$	75 000 \$
Affichage public et de rues	40 000 \$	15 000 \$	0 \$
Acquisition et mise à jour de logiciels informatiques, de géomatique et téléphonique	40 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Total des investissements par année	6 935 000 \$	15 615 000 \$	15 500 000 \$

Le conseil municipal entend consacrer ses efforts à poursuivre le travail amorcé dans les grands projets et assurer la continuité des dossiers. La préservation de la qualité de vie des Lorrains est une priorité pour le conseil municipal, et ses actions en témoignent.



GRANDS PROJETS

- Poursuivre le travail amorcé dans le dossier du minicomplexe sportif avec le dépôt de la demande de subvention et la création d'un comité de sociofinancement.
- Poursuivre les démarches pour la construction d'une résidence pour aînés adjacente à Place Lorraine en collaboration avec le comité de travail.
- Réaliser une planification stratégique.
- Souligner le 60^e anniversaire de la ville tout au long de l'année.
- Finaliser les discussions avec le ministère des Transports du Québec pour reconstruire le mur antibruit.
- Réaliser des travaux de stabilisation préventifs dans le ruisseau Dominique-Juteau.



INSTALLATIONS SPORTIVES, PARCS ET ESPACES VERTS

- Refaire la surface des terrains de tennis du parc Albert-Clément.
- Poursuivre les travaux de réfection de sentiers dans plusieurs parcs.
- Mettre en place un processus de consultations publiques de secteur pour mieux cibler les besoins des résidents des quartiers en matière d'aires de jeux et de repos (parcs André-Rufiange, des Sapins, des Sorbiers).
- Poursuivre les travaux d'aménagement dans la forêt du Grand Coteau.
- Procéder au remplacement de l'affichage des noms de parcs.

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

- Mettre à niveau les stations de pompage (TECO).
- Rénover l'entrée principale du Centre culturel Laurent G. Belley ainsi que l'escalier donnant accès au deuxième étage du bâtiment.
- Réhabiliter le système d'égout pluvial au parc des Érables.
- Développer les infrastructures pour la phase deux du projet résidentiel Le Domaine des Châteaux de Brisach, situé au nord-ouest du territoire.
- Poursuivre le programme de reprofilage des fossés.





ADMINISTRATION ET ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

- Poursuivre l'électrification du parc automobile municipal en faisant l'acquisition d'un véhicule qui servira lors d'inspections sur le territoire.
- Procéder au remplacement d'une camionnette au Service des travaux publics et infrastructures.
- Mettre en place un Service des technologies de l'information.

ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- Élargir notre programme de subventions pour équipements écologiques afin d'y inclure les produits sanitaires lavables ainsi que les séchoirs à linge extérieurs.
- Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des citoyens qui demeurent en bordure d'un ravin.
- Produire un guide afin de valoriser les bonnes pratiques pour conserver la stabilité des sols et la biodiversité sur les propriétés résidentielles.



TAXES FONCIÈRES

La hausse moyenne du taux combiné et de la taxe sur le transport en commun est de 1,9 % et demeure inférieure à l'inflation.

TAXES FONCIÈRES RÉSIDENTIELLES

(100 \$ d'évaluation)

	2018	2019	2020
Taux de base	0,6500 \$	0,6475 \$	0,6673 \$
Taxe spéciale (dette à l'ensemble)	0,1046 \$	0,1071 \$	0,1109 \$
Transport en commun	0,0475 \$	0,0475 \$	0,0391 \$
Total du taux combiné	0,8021 \$	0,8021 \$	0,8173 \$

TARIFICATION DES SERVICES

	2018	2019	2020
Assainissement des eaux (résidentiel)	215 \$	215 \$	215 \$
Assainissement des eaux (commercial)	0,3359 \$/m ³	0,3359 \$/m ³	0,3359 \$/m ³
Gestion des matières résiduelles	225 \$	225 \$	240 \$
Gestion des matières résiduelles (condos)	25 \$	25 \$	40 \$
Eau (montant de base)	150 \$	150 \$	150 \$
Forêt du Grand Coteau	39 \$	39 \$	39 \$

Pour consulter le rôle d'évaluation de votre propriété, visitez le www.ville.lorraine.qc.ca.



TAXES MUNICIPALES 2020

Les comptes de taxes municipales seront envoyés en février 2020 accompagnés d'un dépliant explicatif. Depuis 2018, les paiements du compte de taxes municipal sont répartis sur quatre versements. Voici les dates d'échéances à retenir ainsi que les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, qui seront prolongées jusqu'à 19 h pour l'occasion.

- 1^{er} versement : **11 mars 2020**
- 2^e versement : **13 mai 2020**
- 3^e versement : **15 juillet 2020**
- 4^e versement : **7 octobre 2020**

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Par chèque libellé à l'ordre de la Ville de Lorraine accompagné du talon de remise

OU

- Par carte de débit INTERAC ou en argent comptant au comptoir de perception de l'hôtel de ville

OU

- À votre institution financière

PAIEMENT PAR INTERNET

Veillez vous assurer que le numéro de référence que vous utilisez pour le paiement par Internet est le même que celui qui est inscrit sur votre coupon de remise détachable. Vous devez indiquer le numéro de référence à 18 chiffres qui se trouve à droite du S.I.P.C. (numéro de matricule).

Exemple :

S.I.P.C. 689 no de référence : xxxxxxxx00000000



Ville de LORRAINE

33, boulevard De Gaulle, Lorraine (Qc) J6Z 3W9
www.ville.lorraine.qc.ca